

## Officiel

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix huit décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CÉBAZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. NEUVY Flavien, Maire de CÉBAZAT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2014.

### PRÉSENTS :

Maire : M. NEUVY Flavien.

Adjoints : M. ROSLEY Patrick, Mme CHALUS Jocelyne, Mme PELESE Albane, M. DA SILVA Tony, Mme AMEIL Pascale, M. GAUVIN Laurent, M. OLEON Maurice.

Conseillers Municipaux : Mme LAVAUD Sylviane, M. OLIVAIN Thierry, Mme MARQUIÉ Dominique, Mme MOULY Brigitte, Mme PAREDES Aldina, M. BETHE André, Mme GANNE Elisabeth, M. ROZIER Daniel, Mme RODRIGUES Fabienne, M. DISSARD Andréa, Mme FOURNIER Marie-Thérèse, M. DUARTE Alonso, Mme LECOUSY Nathalie, M. FERNANDES José, Mme SERVAN Caroline, M. GUITTARD Pascal, Mme ROCHE Michelle, M. DELIGNE Philippe, Mme ACHÉRIAUX Corinne.

PROCURATIONS : M. TIXIER Jacques à Mme CHALUS Jocelyne, M. BRESSOULALY Pierre à M. GUITTARD Pascal.

ABSENT : Néant.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CHALUS Jocelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 29

présents : 27

procurations : 2

votants : 29

absent : 0

Le quorum étant atteint, la séance du conseil municipal est ouverte.

## COMPTE RENDU DE DÉLÉGATIONS

- ❖ Acte a été pris des marchés publics suivants :
  - SERVICES – Marché de prestations intellectuelles et de services d'imprimerie – conception et réalisation – 2015 renouvelable en 2016 :
    - Lot n°1 : Magazine d'information – FUSIUM
    - Lot n°2 : Supports de communication du service communication – EXPRESSION
    - Lot n°3 : Supports de communication du service culture – FUSIUM
    - Lot n°4 : Supports de communication du service école de musique – EXPRESSION
    - Lot n°5 : Cartes de vœux – déclaré infructueux
  - SERVICES – Audit Budgétaire et Financier de la Ville :
    - Lot n°1 : Analyse de la situation financière et budgétaire de la Commune – ACTIPUBLIC, pour un montant de 8 640,00 € TTC,
    - Lot n°2 : Analyse prospective – déclaré infructueux, en cours de négociation.
  - FOURNITURES – Achat et acheminement de gaz naturel et services associés : GDF Suez.
  - FOURNITURES – Marché de travaux d'imprimerie comprenant enveloppes, papiers à en-tête, cartes de visites et de correspondance – 2015 à 2018 : PORÇU.
  - FOURNITURES – Achat d'un véhicule pour le service de Police Municipale : RENAULT BONY, pour un montant de 22 555,40 € TTC.
- ❖ Acte a été pris de l'acceptation des remboursements de sinistres suivants :
  - Deux chèques de 683,97 € et 171,39 € de l'assurance ALLIANZ correspondant au remboursement des frais engagés pour la réparation d'un véhicule,
  - Un chèque de 866 € de l'assurance MMA concernant le remboursement relatif aux dégradations d'un emplacement de stationnement suite à l'incendie d'un véhicule.

❖ Acte a été pris des locations d'immeubles suivantes :

- Jardins : dans l'intérêt de la Commune de confier l'entretien de terrains placés en réserve foncière à des particuliers qui souhaitent les cultiver pour leur usage personnel, il a été mis gratuitement, à la disposition de :
  - M. José DA SILVA RIBEIRO, une partie de la parcelle AM 173,
  - M. Mansour GHRAIEB, une partie de la parcelle AM 173,
  - M. Naïm GHRAIEB, une partie de la parcelle AM 173,

rue des Coutils.

Une convention a été passée avec chaque occupant de ce terrain afin de constater les modalités de ces mises à disposition.

- Le local, 14 rue de l'horloge, 1<sup>er</sup> étage, a été mis gratuitement à la disposition de l'Association Trisomie 21 du Puy-de-Dôme dans le but d'exercer une nouvelle activité associative d'accueil et d'accompagnement de jeunes adolescents handicapés mentaux, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 30 novembre 2016. Toutes les charges découlant de l'occupation des locaux lui seront facturées.

Une convention a été passée avec l'Association Trisomie 21 du Puy-de-Dôme afin de constater les modalités de cette mise à disposition.

## TRAVAUX

❖ **Modification de la fréquence de la tournée de surveillance de l'éclairage public**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, s'est prononcé favorablement pour une tournée trimestrielle au lieu de mensuelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour un nombre de foyers lumineux identique à 2014, l'économie réalisée s'élèverait à 1 736,59 €, soit 2,40 % du coût initial.

## HABITAT

❖ **ZAC des Trois Fées – Travaux d'Éclairage Public rue des Frères Grimm : Réservations**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'approuver les travaux d'éclairage public rue des Frères Grimm concernant les réservations et d'en confier leur réalisation au SIEG du Puy-de-Dôme. La participation de la Commune s'élève à 540 €.

❖ **ZAC des Trois Fées – Travaux d'Éclairage Public rue des Frères Grimm : Mise en œuvre du matériel**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'approuver les travaux d'éclairage public rue des Frères Grimm concernant la mise en œuvre du matériel et d'en confier leur réalisation au SIEG du Puy-de-Dôme. La participation de la Commune s'élève à 6 750,72 €.

❖ **ZAC des Trois Fées – Travaux d'Éclairage Public rue des Frères Grimm : Convention avec Logidôme**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter auprès de Logidôme le remboursement des frais engagés par la Commune pour les travaux d'éclairage public de la rue des Frères Grimm et à signer la convention à intervenir avec Logidôme.

## PERSONNEL

❖ **Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal a approuvé, À L'UNANIMITÉ, la mise à jour du tableau des effectifs, suite à la création de 3 postes nécessitée par la réorganisation et l'augmentation de l'activité du service Enfance-Jeunesse et une modification de poste aux écoles, comme suit :

### Enfance-Jeunesse

\* un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet :

- un poste de 17h30/35h00 50 % (17,50/35,00)

\* un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet :

- 1 poste de 12h31/35h00 35,74 % (12,51/35,00)

\* un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet :

- 1 poste de 13h12/35h00 37,71 % (13,20/35,00)

## Ecoles

\* un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet :

- 1 poste de 14h42/35h00 42 % (14,70/35,00)

remplacé par

- 1 poste de 20h42/35h00 59,14 % (20,70/35,00)

## FINANCES

### ❖ **Budget Principal – Décision Modificative n°2**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la décision modificative n°2 du Budget Principal.

### ❖ **Parking impasse du Pont**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, s'est prononcé favorablement sur la possibilité d'étendre la location à 2 places par foyer selon les dispositions indiquées dans les conventions de location afférentes.

### ❖ **Acquisitions de terrain à Madame Ginette FAURY**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'acquérir la parcelle située au lieudit « Chantelauze », d'une contenance de 42 m<sup>2</sup>, pour un montant de 15 €.

### ❖ **Acquisition de terrains aux héritiers de Madame Jacqueline ARNAUD**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'acquérir l'ensemble des parcelles situées aux lieudits « La Côte de Ceyre » et « Montély », d'une superficie totale de 6 434 m<sup>2</sup>, pour un montant de 37 201 €.

### ❖ **SEMERAP – Acquisition d'actions**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a donné son accord pour acquérir 10 actions de la SEMERAP détenues par la SIAEP de Basse Limagne au prix de 31 € chacune, soit un total de 310 €.

## INFORMATION

### ❖ **Temps d'Activités Périscolaires**

Un bilan sur la fréquentation et sur l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires a été réalisé en séance.

Personne ne demandant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Jocelyne CHALUS

Flavien NEUVY